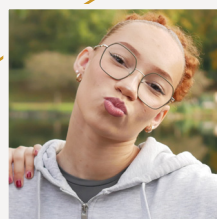
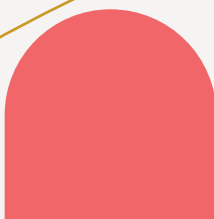
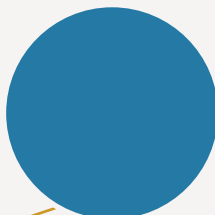
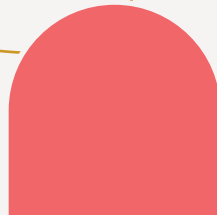




- Loir-Et-Cher -



**OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**

SENACS 2025

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Développer le lien social et les solidarités, apporter du divertissement, développer un sentiment de considération, agir sur la santé physique et mentale, faciliter l'accès aux droits et aux services, développer les capacités de chacun, dynamiser un territoire...

Par toutes ces actions, les structures de l'animation de la vie sociale ont des effets multiples, à l'échelle individuelle et collective, à plus ou moins long terme.

Par une approche globale d'un territoire, qu'il soit urbain ou rural, par la recherche de la participation des habitants dans leur diversité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale font preuve d'agilité en adoptant un mode d'action singulier, en phase avec les besoins et avec une demande sociale en constante évolution.

L'observatoire Senacs, système d'échange national des actions des centres sociaux, permet justement de faire connaître et apprécier de tous les acteurs locaux la plus-value de ces structures de proximité, actrices essentielles de la cohésion sociale, en rendant visible leur engagement ancré sur le territoire.

Ce document brosse un portrait de ces structures à l'échelle du département de Loir-et-Cher : leurs actions, leurs partenariats et leurs ressources humaines et financières pour l'année 2024.



Sommaire

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales	3
Les structures d'animation de la vie sociale	4
Portrait des structures de l'AVS	5
Les habitants, une priorité	6
Ancrage territorial	7
Des équipes salariées au service des projets	8
Les ressources financières	9
Les transitions sociétales	10
Fiche Nationale	11

Légende :

-  Données des centres sociaux
-  Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbéry, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.

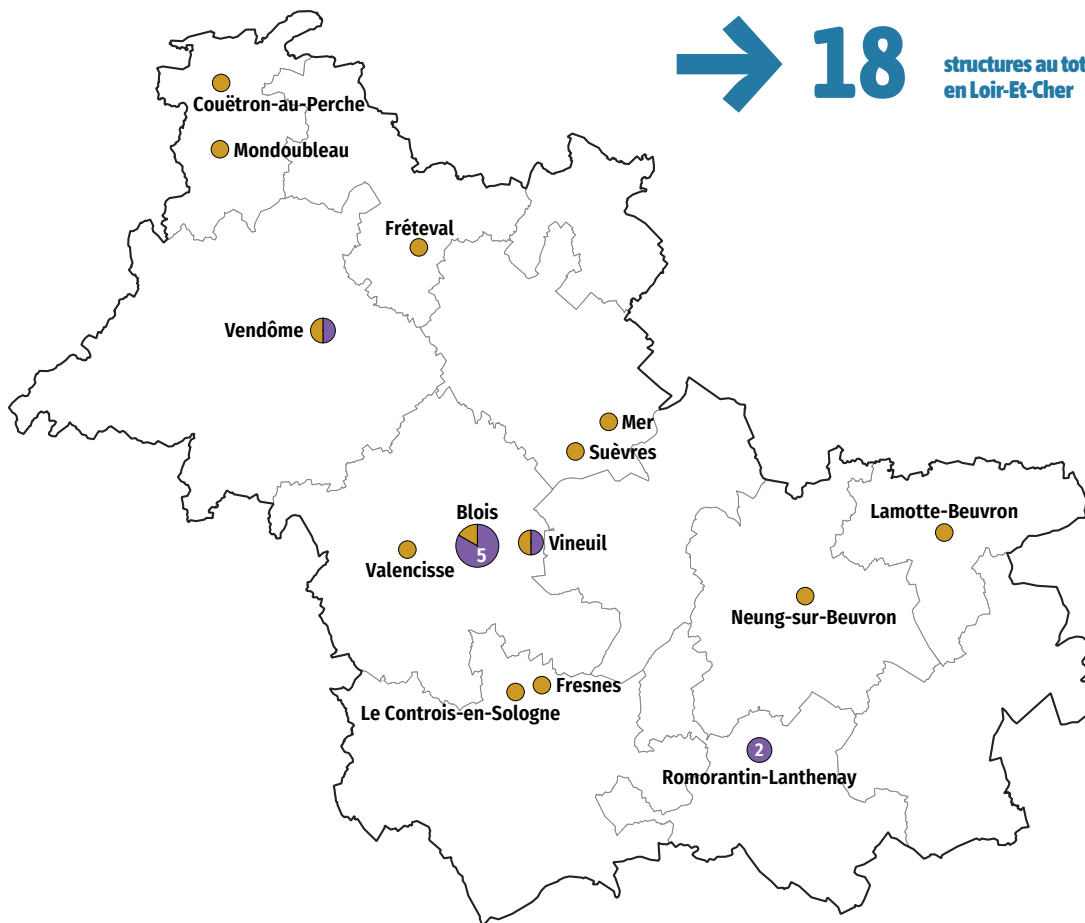


Ensemble, ces principes font des centres sociaux et des EVS :

- des espaces d'apprentissage collectif,
- des catalyseurs de dynamiques locales,
- et de véritables leviers d'innovation sociale.

Les structures d'animation de la vie sociale

→ **18** structures au total en Loir-Et-Cher



9

centres sociaux
agréés par la Caf

→ **9** ont répondu
à l'enquête

9

espaces de vie sociale
agréés par la Caf

→ **9** ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

89%

à dominante
urbaine



11%

à dominante
rurale

→ **44%** situés sur un
quartier prioritaire
politique de la Ville
(QPV)

→ **0** situés en zone France
ruralités revitalisation
(FRR)

Territoire d'intervention :

11%

à dominante
urbaine



89%

à dominante
rurale

→ **11%** situés sur un
quartier prioritaire
politique de la Ville
(QPV)

→ **33%** situés en zone
France ruralités
revitalisation (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

68 430 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

513 900 € 

Bénévoles et salariés :

97 bénévoles de pilotage **542** bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

185 salariés → soit **77 ETP**



58 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **38 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

15 800 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

87 000 € 

Bénévoles et salariés :

61 bénévoles de pilotage **181** bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

23 salariés → soit **15 ETP**



32 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

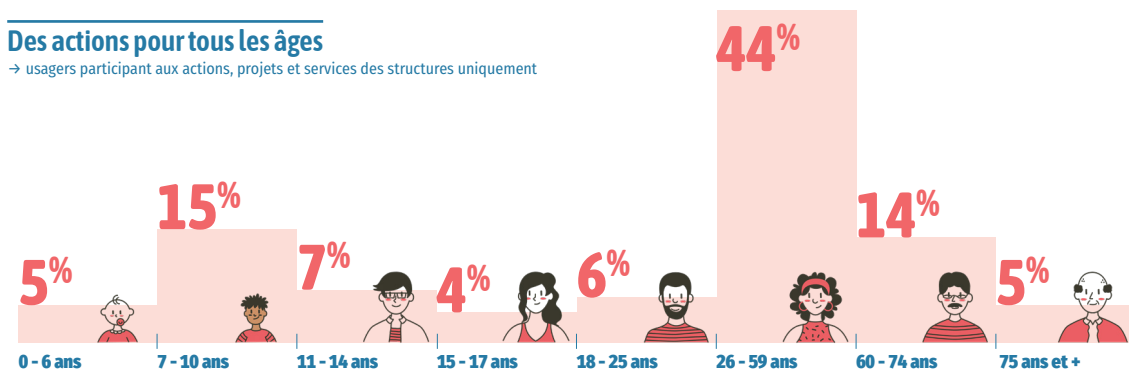
→ dont **18 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entiers tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

72%

des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

6,1 heures

réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **3 616** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +70% des structures

- Accès aux loisirs,
- Accès à la culture
- Parentalité
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Lutte contre l'isolement

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

45

initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenues

→ 245 habitants impliqués



229

associations accueillies par les centres sociaux

→ dont 41% pour une fonction ressources ou partenariat



468

événements locaux portés ou accompagnés par les structures



14

associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.



78%

des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.



56%

impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).



28%

impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).



44%

animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.



33%

animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.



11%

animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.



17%

animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.



83%

co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.

→ dont 67% au moins 1 fois par trimestre

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

185 / 23
salariés



64 / 24
stagiaires et services civiques



→ soit **77 / 15,2** ETP

→ **47** salariés formés
par les centres sociaux
en 2024

→ dont **56%** / **48%** en CDI

Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



40% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

13% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

598
bénévoles impliqués au total



221
bénévoles impliqués au total



45% dans les activités de façon **régulière**
45% dans les activités de façon **ponctuelle**
16% dans le **pilotage** du centre social

→ soit **18,2** ETP de bénévolat

→ **49 heures** /an/bénévole (moyenne)

41% dans les activités de façon **régulière**
41% dans les activités de façon **ponctuelle**
28% dans le **pilotage** de l'EVS

→ soit **9,2** ETP de bénévolat

→ **67 heures** /an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :



Répartition des bénévoles par classe d'âge :



Ressources financières

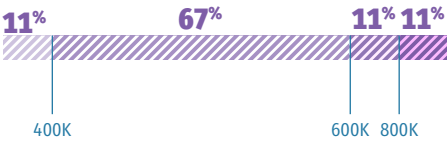
Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

4 625 000 € → 513 900 €
de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



74% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)

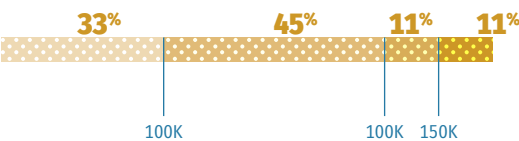


Les espaces de vie sociale

→ budget global

783 000 € → 87 000 €
de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

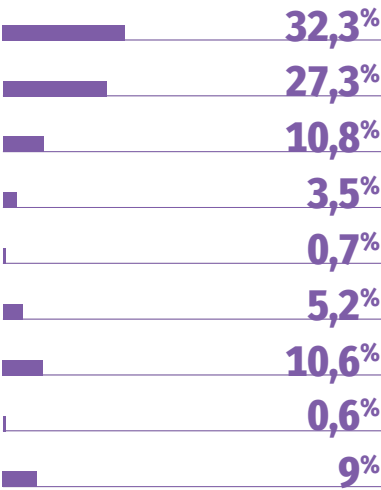


62% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)

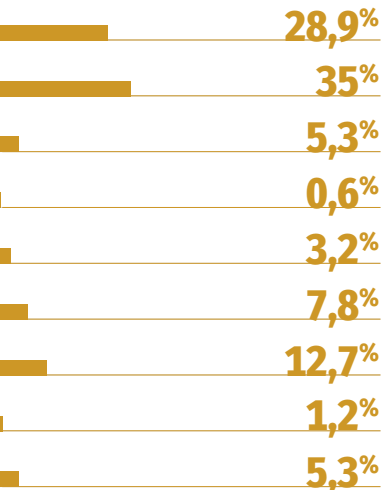


Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



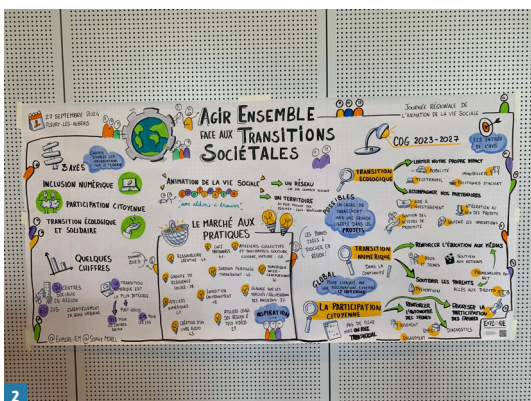
Les transitions sociétales

Une journée régionale thématique Animation de la vie sociale

Vendredi 27 septembre 2024, au centre culturel de Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans, les centres sociaux et les espaces de vie sociale de la région Centre-Val de Loire étaient invités à se retrouver à l'initiative des Caf et de la Fédération des centres sociaux.

190 professionnels et bénévoles avaient répondu présents à cette journée consacrée à la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 et aux transitions sociétales (numérique, environnement, citoyenneté).

Les directions des Caf de la région ont ouvert la journée en présentant la Cog 2023-2027 et particulièrement ce qui concerne l'animation de la vie sociale ; cette présentation fut suivie d'un temps de questions-réponses.



Ensuite, des centres sociaux et des espaces de vie sociale (dont 4 de Loir-et-Cher) ont présenté sur des stands des actions qu'ils mènent, en lien avec le thème de la journée. La déambulation des participants a donné lieu à de nombreux échanges.

L'après-midi a été consacrée à des interventions interactives de trois spécialistes des transitions sociétales.

Deux graphistes, présentes toute au long de cette journée, ont résumé de façon synthétique et ludique le contenu de cette journée, sur deux grands panneaux. Celle-ci s'est révélée très inspirante pour les participants, riche en échanges, en contacts et en réflexion.

1 → Des spécialistes ont intervenus sur les transitions sociétales, en interaction avec le public.

2 → Des graphistes ont pris en note et résumé les échanges au fil de la journée.

3 → Les stands des structures ont permis des discussions nombreuses et fructueuses.

Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux



1 775 espaces de vie sociale

77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale

43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650

bénévoles dans les
instances de pilotage

62 970

salariés



106 850

bénévoles d'activités

12,5 ETP en moyenne
par structure

2,1 millions

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550

bénévoles dans les
instances de pilotage

9 540

salariés



62 350

bénévoles d'activités

2,7 ETP en moyenne
par structure



729 400€ budget
moyen



131 800€ budget
moyen

Densité de répartition des structures



→ Moins de 15 structures



→ De 15 à 29 structures



→ De 30 à 44 structures



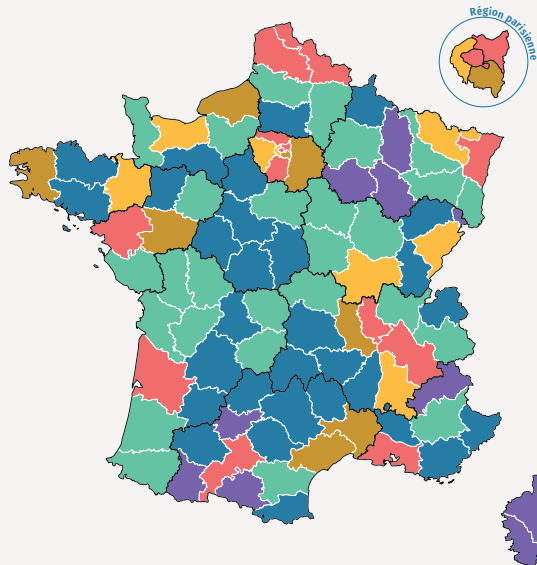
→ De 45 à 59 structures



→ De 60 à 74 structures



→ 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Chargée de Conseil et Développement
Service développement et accompagnement
des territoires Caf de Loir-et-Cher
→ *Isabelle Guillot-Marotte*
partenaires@caf41.caf.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse nationale des allocations familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –
FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'allocations familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union régionale Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux –
AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

**Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes),
l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National
des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de
10 ans des activités et de l'organisation des centres
sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble
des territoires, départements et régions en métropole
et Outre-Mer.**

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales
ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est
un outil partagé au service de la valorisation et de
l'engagement des structures de l'animation de la vie
sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire
appuie ses résultats et ses productions sur la base
d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des
presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant
les grands pans de la vie et des réalisations des
structures, cette enquête contribue à qualifier leur
impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et
« ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du
philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne
ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de
structures « en contexte » impliquées pour répondre
aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page
Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr